

8.2.1. Portée et amplitude de l'anachronie

- La portée de l'anachronie :

C'est la distance temporelle (nombre d'années...) qui va du moment de l'histoire (l'année, le mois, le jour...) où elle est suspendue pour insérer l'anachronie, jusqu'au moment de l'événement évoqué par l'anachronie.

Il s'agit de répondre à cette question : de combien d'années est le retour en arrière ou le saut en avant ?

Exemple :

« J'ai fini mes occupations du jour et je me suis arrêté un moment en ce matin d'avril 2002 dans cette rue, torturé par un souvenir. C'est ici qu'un adolescent tombait sous les balles assassines qui ont endeuillé trois familles pendant la même journée d'avril 2001. J'ai ensuite continué mon chemin, l'esprit perturbé ».

Le moment où l'histoire s'est interrompue pour insérer cette analepse est avril 2002.

La portée de cette analepse (retour vers avril 2001) est d'une année.

- L'amplitude de l'anachronie :

C'est la durée de l'histoire que couvre l'anachronie, la tranche du temps prise en charge par l'analepse.

Dans l'exemple précédent, l'amplitude est d'une journée, soit le temps qu'ont pris les circonstances du drame raconté.

8.2.2. Le cadre temporel

Pour repérer les anachronies, il faut déterminer le début et la fin de l'histoire principale. Ces deux limites désignent le cadre temporel.

Dans *Histoire de ma vie*, le temps de l'histoire s'étend de 1873 à 1962, soit une longueur de presque 89 ans, même si la narratrice n'a pas vécu plus de 85 ans. Le reste de l'histoire est le récit de sa mère.

Il est important de définir ce cadre temporel parce que c'est par rapport à ce cadre que l'on peut dire si l'analepse est interne ou externe.